**Compte rendu du Conseil d’équipe du 03/03/2022**

**Présents** : Jesús Alonso Carballés, Laure Beltran, Marthe Czerbakoff, Pierre Darnis, David De la Fuente, Raphaël Estève, Soraya Lani, Nuria Rodríguez Lázaro, Julia Roumier.

**Représentés** : Dominique Breton, Isabelle Bouchiba-Fochesato, Elvezio Canonica, Manon Naro, Vincent Parello, Frédéric Prot, Isabelle Tauzin.

**Point 1 :** Avant de soumettre le CR de la séance du 03 mars 22 à l’approbation des membres, R. Estève rappelle que les CR sont, a fortiori en présentiel, rédigés sur base mémorielle et qu’en privilégiant toujours le fait de demeurer fidèle à l’esprit des différentes interventions ou de leur ensemble, le CR perd forcément leur détail ; et c’est la raison pour laquelle le texte est soumis dès son expédition à l’amendement des membres du Conseil, qui y contribuent de cette façon. L’idée est que cette contribution se concrétise sous la forme de proposition rédigées d’ajout ou de rectification. Nuria Rodríguez Lázaro prend bien note de ce point et demande de ce fait s’il est possible de sursoir à la ratification de ce compte rendu, ce que R. Estève accepte.

**Point 2 :** AMERIBER s’enorgueillit du remarquable succès de l’unité lors de la campagne récente des ½ ATER montants UBM, prolongement optionnel du Contrat doctoral établissement pour une 4ème année. Nos quatre doctorantes en lice ont ainsi été classées dans les 10 premiers (pour autant de postes de ½ ATER).

**Point 3** : R. Estève propose de passer au vote sur le premier point à l’ordre du jour, la proposition de la présence systématique d’un.e membre de chacune des deux composantes non représentées au Conseil. Nuria Rodríguez Lázaro demande à ce qu’un échange d’opinions ait préalablement lieu. Il en ressort une totale unanimité au sein des EC élus présents, tout le monde ayant souhaité argumenter sur le sujet, et en l’occurrence contre la pertinence de la proposition défendue par R. Estève.

Les résultats du vote sont :

-12 voix contre la présence systématique d’un membre de chacune des deux composantes non représentées au Conseil.

-3 voix pour.

-Un vote blanc.

**Point 4** : Le deuxième point à l’ordre du jour est la proposition de création d’une nouvelle entité au sein d’Ameriber “Symbolon”, entité multi-site dirigée par Jesús Alonso Carballés, à laquelle s’associeraient tranversalement Frédéric Prot et le cas échéant Julia Roumier qui demeureraient tous les deux membres de l’EREMM. Le Conseil en ayant déjà unanimement approuvé le principe, un débat s’engage donc sur la terminologie la plus appropriée pour la désigner. Et en ayant obtenu les garanties que cette dernière ne l’enfermera dans un cadre ni trop rigide ni insuffisamment évolutif, Jesús Alonso Carballés accepte les termes “axe transversal”, décision (création de l’entité+désignation) que le Conseil vote à l’unanimité.

**Point 5 :** Une mission Amérique au fil de l’eau est demandée par Lise Segas qui pourrait bénéficier de la commutation d’une mission Europe déjà accordée pour 2022 mais ayant pu être en réalité payée sur les reliquats 2021. Après discussion sur les modalités, le Conseil vote l’octroi d’une aide identique à celle accordée à Isabelle Touton et Amaia Cabranes lors de la session précédente : 600 euros effectifs, et 200 euros conditionnés à l’état des reliquats 2022.

**Point 6 :** Une plaquette “Ameriber” a été proposée pour Ameriber où manquent notamment quelques lignes sur l’EREMM, auxquelles R. Estève demande à Julia Roumier et Pierre Darnis, de réfléchir en concertation avec la direction de la composante.